

BATTRANS

INFO MUNICIPALE

Juillet 1997 - N°3



SOMMAIRE

- Départ** *Au revoir Monsieur le Curé...p 1*
- Battrans** *Village vert....suite...p 1*
- Pratique** *Inscription sur les listes électorales...p 2*
- Les travaux** *Réalisés, en cours, à venir....p 2-3*
- Civisme** *Le tri des déchets...p 4*
- BAL** *Un bilan bien rempli...p 4*
- Sport** *Le FCB a son terrain...p 4*
- Rubrique** *L'épuration des eaux usées...p 5-6*

Samedi 5 Juillet 1997

Fête de BATTRANS

Repas Soirée Disco

Départ en retraite de Mr le Curé

Beaucoup d'entre nous en ont certainement entendu parler : Cet été, notre curé quittera le village pour Besançon, afin d'y prendre une retraite amplement méritée.

C'est avec son accord, et dans le but de le remercier pour ces années passées auprès de nous que nous avons décidé d'écrire ces quelques lignes.

Né à Villette-les-Arbois en 1911, Constant AMIET (Père Claude) fut ordonné prêtre de la congrégation des Assomptionnistes à l'âge de 28 ans. La guerre ayant éclaté, il est mobilisé puis fait prisonnier en Allemagne. Libéré en mai 1945, il prend un poste de professeur à Nozeroy (39), puis à la fondation de Vellexon (70). Il passe ensuite six années en Afrique du Nord en tant que vicaire à Tunis. De retour en France, il est de nouveau professeur à Saint-Sigismond (Albertville) puis à Scy-Chazelles. Pour se rapprocher de sa vieille maman, il revient enseigner au séminaire de Vellexon jusqu'à sa fermeture.

Il arrive à Battrans en décembre 1965 pour prendre la succession de l'Abbé MEILLIER à la tête de la paroisse de Battrans-Ancier-Echevanne.

Il célébrera donc son dernier office en l'église de Battrans ce dimanche 27 juillet.

Nous sommes sûrs que son départ laissera un grand vide dans les villages dont il avait la charge, ainsi que dans le cœur de ses paroissiens.

Ce jour là, notre municipalité associée à celles d'Ancier et Echevanne a décidé de marquer son amitié et sa reconnaissance à celui qui fut longtemps le berger de la paroisse au cours d'une manifestation simple dont les modalités seront précisées ultérieurement.



Battrans , Village vert

Depuis le mois de Mars nous avons un nouvel employé municipal. C'est un « Enfant du pays » : Xavier Boucheseiche, petit fils d'Henriette et René Boucheseiche bien connus et estimés de tous les anciens du village.

Dynamique et serviable, Xavier a du cœur à l'ouvrage. Les trottoirs, le nouveau terrain de jeu , tous les espaces verts sont bien tondus, les caniveaux des rues sont impeccables et la place de la mairie fleurie.

Le village est agréable pour le plaisir des jeunes et des moins jeunes, le travail de Xavier est apprécié de tous.

Rappel concernant l'obtention de la carte d'électeur

Deux cas peuvent se présenter:

1er cas:

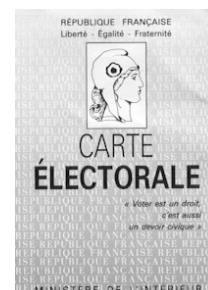
La personne désireuse d'obtenir sa carte d'électeur réside officiellement dans la commune de vote, et elle n'a jamais encore voté.

Il lui suffira simplement de se rendre au secrétariat de mairie, munie d'une pièce d'identité et de faire la demande d'inscription sur les listes électorales.

2eme cas:

La personne a changé de domicile et désire faire transférer sa carte d'électeur de son ancienne commune vers la nouvelle. Il lui faudra comme précédemment présenter une pièce d'identité au secrétariat de mairie, qui se chargera par la suite de faire radier la personne de la liste électorale de son ancien lieu d'habitation.

Il faut rappeler que l'inscription n'est aucunement automatique, (actuellement!) elle est laissée à l'initiative de chacun. La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 Décembre de l'année en cours.



Salle de l'ancienne école

Tout local recevant du public doit respecter certains critères de sécurité ; une mise aux normes de cette salle s'imposait. La réfection concernait essentiellement la porte d'entrée (1,40 m. et s'ouvrant vers l'extérieur) qui a été remplacée, et quelques modifications électriques (éclairage de secours). Par la même occasion des toilettes ont été créées, et le plafond a été garni de dalles de polystyrène (« classe 2 ») ce qui assure une isolation thermique, et améliore l'acoustique.

C'est donc une « salle de réunion » d'une contenance maximum de 40 personnes qui pourra être mise gracieusement à la disposition des Associations actives à Battrans. Les habitants pourront également l'utiliser :

Pour une réception ne dépassant pas la journée (pot, vin d'honneur...) il ne leur en coûtera que 150 Fr. S'ils souhaitent prolonger la fête, (samedi soir et dimanche...) le tarif sera de 250 Fr.

La demande devra être faite en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat, de même que le paiement. Un conseiller sera chargé de passer les consignes d'utilisation en remettant les clefs.

Nous espérons que cette formule rendra service à bon nombre d'entre vous.

Les travaux communaux

LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Les travaux effectués dans les deux appartements de l'ancienne salle des congélateurs de la commune se sont terminés vers le milieu de Février. Ainsi, l'inauguration et la remise des clés aux locataires a eu lieu le 22 Février 1997 en présence de Monsieur Christian Bergelin, Président du Conseil Général de Haute Saône. Les habitants de Battrans étaient ce même jour invités à visiter ces nouveaux locaux. Très vite les locataires sont rentrés dans leurs nouveaux murs. Il s'agit de deux enfants du pays, Fanny Gautrot et François Jeudy à qui nous souhaitons un agréable séjour.

REFECTION DE LA RUE PRINCIPALE

Pour la plus grande joie des riverains, la rue principale de Battrans a été remise en état par le syndicat de voirie au mois d'avril. Quel soulagement pour les pneus et les amortisseurs de nos voitures!!! Son goudronnage final interviendra courant 1998.



ASSAINISSEMENT

Cette année l'assainissement va se poursuivre par la réalisation de la quatrième tranche de travaux. Celle-ci prévoit la pose des conduits et la préparation des raccords de la dernière partie du village. (Quartier de l'Eglise et de la Charmotte).

La Grayloise de Travaux a été retenue pour l'exécution de ces travaux qui interviendront dans le deuxième semestre de 1997. Leur coût a été budgété à 686.000 Francs dont le montant sera subventionné à hauteur de 70%. (Cumul de l'état, du département et de l'agence de l'eau). Il ne restera plus qu'à relier les conduits de cette tranche au lagunage par un collecteur, courant 98.

LE LAVOIR

Dans le cadre de la conservation du patrimoine s'inscrivant dans les réalisations du S.I.D. (Syndicat Intercommunal de Développement des cantons de Gray Autrey), le conseil municipal a décidé de faire remettre en état le toit du lavoir. Le financement de ces travaux a été étudié avec les subventions européennes (15%), d'état (5%), du département (30%) et d'autofinancement communal (50%).

Dans un deuxième temps, la municipalité envisage la réfection du reste de l'édifice, voire sa remise en eau.

Le tri des déchets au village



Les habitants de Battrans font preuve d'un civisme exemplaire avec le tri des déchets ménagers. Les deux conteneurs installés devant la mairie sur une plate forme en ciment se remplissent à une cadence supérieure à la moyenne prévue et avec une discipline rigoureuse.

.....Et si d'aventure vous laissez tomber une montre ou un bracelet dans un conteneur, signalez le tout de même au centre de tri. Vous pourrez sûrement le retrouver et en bon état...

Le tri ça marche.... et même très bien!!

Le mot du BAL

Nous avons commencé l'année par une sortie patinoire à Besançon le vendredi 21 Février avec une quarantaine de participants, surtout des enfants. Une sortie bowling à Pusey le vendredi 11 Avril avec également une quarantaine de personnes, mais plus âgés et une ambiance super.... Le premier Mai, la Marche avec guides chevronnés (Jean Pierre Chateau et Bernard Vienney, professeurs de sciences) nous ont fait découvrir la faune et la flore entre Motey et la source du Caillou à la Vaire de Seveux. Peu de participants de Battrans mais heureusement beaucoup de personnes de l'extérieur

Et n'oubliez pas, rendez-vous important le Samedi 5 Juillet avec la fête traditionnelle où l'on pourra prendre son repas sur place sur une musique adaptée.

Nous vous rappelons que tout au long de l'année, vous pouvez nous rejoindre à l'association.

Le F.C.B. à son terrain de foot

Depuis le mois de mai, nous pouvons voir évoluer et s'entraîner notre équipe de foot sur son terrain. Bien sur, Il reste encore quelques petits aménagements à faire, mais le principal est là: les buts, l'herbe régulièrement tondu un petit abri.

Nous avons entendu dire que l'équipe de Battrans ne se débrouillait pas si mal que ça et avait déjà remporté à ce jour pas mal de victoires dans des rencontres avec nos voisins. Supporters du F.C.B. petits et grands venez les encourager.

PS; Depuis l'aménagement du nouveau terrain, les jeunes le fréquentent régulièrement. Félicitons les pour leur organisation et leur sens des responsabilités.





Epuración des eaux usées

Comme pourrait le laisser penser le verbe « épurer », il ne s'agit pas de refaire de l'eau pure.

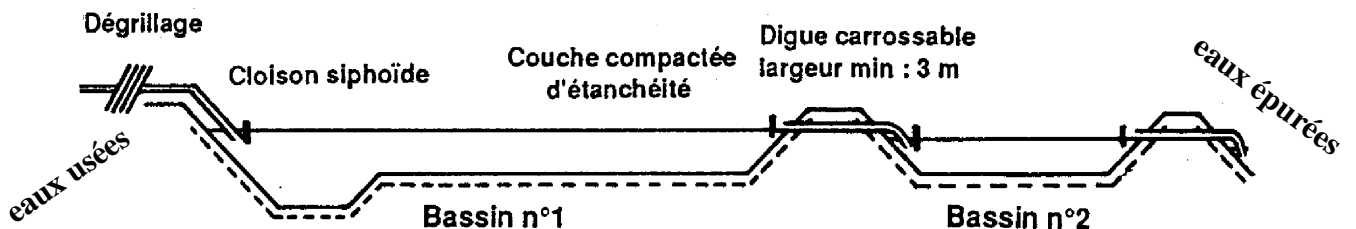
L'épuration consiste à séparer par des traitements physiques, physico-chimiques ou biologiques une part plus ou moins grande des déchets solides ou dissouts pour diminuer la pollution.

Les eaux usées des petites collectivités rurales comme Battrans véhiculent les déchets des habitations:

- Eaux vannes issues de WC contenant des matières organiques pouvant être contaminées par des microbes ou des virus.

- Eaux ménagères contenant des détergents, composés de nitrates et de phosphates.

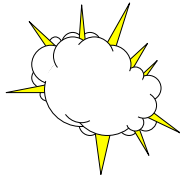
Les eaux usées des petites collectivités présentent une bonne biodégradabilité et sont indemnes de produits toxiques : Elles se prêtent bien à une épuration par le lagunage naturel.



Fonctionnement des lagunes.

Les bassins sont colonisés naturellement par une grande variété d'organismes vivants: des bactéries, des algues microscopiques, (les microphytes) des petits animaux (crustacés, daphnies,...) qui forment le zooplancton..

L'épuration est biologique: On provoque le développement de certaines bactéries (présentes normalement dans le sol, l'eau et l'air) qui se nourrissent de matières organiques. Le développement de ces bactéries est favorisé par la mise en place des plantes enracinées (iris, massette, roseau, scirpe) et de plantes flottantes (lentilles d'eau) . Ce sont les macrophytes.



Rôle des micro-organismes:

Ils jouent le rôle de « ciseaux ». Ils découpent les déchets contenus dans les eaux usées. Les longues molécules sont fragmentées en molécules plus petites (comme les nitrates et les phosphates)

Rôle des macrophytes:

Les roseaux, les joncs, les iris d'eau jouent le rôle de pompe à nitrates et phosphates qu'elles utilisent pour leur développement.

Rôle des bassins:

Le premier bassin est un bassin de décantation. Les matières lourdes se déposent au fond et forment des boues contenant des bactéries et des vers de vase. Elles peuvent être soutirées et peuvent servir comme matériaux d'épandage en agriculture.

Le deuxième bassin: reçoit des eaux clarifiées. Les matières solides de petites tailles servent de nourriture au zooplancton et les matières dissoutes sont dégradées par les bactéries. L'oxygène nécessaire à la vie des bactéries est fourni par l'activité des algues.

La surface totale du plan d'eau dépend de la charge polluante. En milieu rural le traitement des eaux usées nécessite deux mètres carrés de bassin par habitant. Le lagunage de Battrans est une installation type pour 600 habitants.

Exploitation du lagunage

Le caractère rustique du lagunage naturel lui donne une grande autonomie de fonctionnement mais il serait inexact de penser qu'un lagunage puisse fonctionner sans entretien.

Herbe régulièrement fauchée, élagage des arbres.

Hauteur d'eau maintenue à un niveau presque constant.

Les dépôts de boues excessifs doivent être éliminés.

Surveillance du fonctionnement (problèmes d'odeur, surcharges des bassins, dégradation des digues par les rongeurs, couleur verte marquée de l'eau).

Bien exploitées, les lagunes présentent un aspect agréable: rien ne les distingue de plans d'eau naturels; elles s'intègrent parfaitement au cadre de vie des communes rurales.

Conclusion

Nous faisons appel aux êtres vivants (macrophytes et microphytes) pour éliminer nos déchets contenus dans les eaux usées. Ces êtres vivants travaillent jour et nuit, mais ils n'acceptent pas tout: Evitons de jeter des substances (huiles de vidange et même de friteuses, hydrocarbures, désherbants...) qui détruiraient les bactéries.